

BTS Assurance – F/H

Mis à jour le 2 juin 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations sous certaines conditions)
- Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH), sportifs de haut niveau, ou ayant un projet de reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations possibles)

Rythme

Alternance

Durée en centre

24 mois

Validation

- **BTS Assurance**
Diplôme de l'Éducation nationale de niveau 5
[RNCP38359](#)

L'inscription à la formation se fait pour la totalité du référentiel. En cas de validation partielle, les blocs de compétences validés sont acquis.

Modalités d'évaluation

- Épreuves ponctuelles et contrôles en cours de

Vous avez entre 15 et 29 ans révolus ? Vous souhaitez préparer un diplôme tout en travaillant ?

Objectifs professionnels

Le titulaire du **BTS Assurance** exerce des activités à caractère commercial, technique et de gestion, de la souscription au règlement des sinistres, en assurances de biens et de responsabilité ou en assurance de personnes.

Principales missions :

- Prospecter la clientèle
- Analyser les besoins
- Proposer des produits d'assurance ou d'assistance, voire des produits financiers
- Gérer des dossiers de sinistre, vérifier que la garantie est acquise, définir la responsabilité et les éventuels recours et procéder au règlement

Le titulaire du BTS Assurance **évolue dans les sociétés d'assurances, de courtage, les agences générales ou les banques proposant des produits d'assurance**. Il peut aussi travailler dans les services de gestion de contrats d'assurance des grandes entreprises.

Contenu

- **Blocs de compétences**
RNCP38359BC01 – Culture professionnelle et suivi du client
RNCP38359BC02 – Développement commercial et conduite d'entretien
RNCP38359BC03 – Gestion des sinistres
RNCP38359BC04 – Accueil en situation de sinistre
RNCP38359BC05 – Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques

Modalités pédagogiques

- Formation en Alternance
- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maître d'apprentissage

Profil des intervenants

- Enseignants formateurs du CFA académique

Les plus

Taux de réussite 2025 : 100 %

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

BTS Assurance – F/H

formation (CCF)

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP38359
- Code diplôme : 32031311
- Formacode : 41036
- Code NSF : 313
- Code ROME : C1102

Délais et modalités d'accès

- Pré-inscription en ligne : <https://cfa-ac-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription>
- La date de début en entreprise ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. La date de début au CFA ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Financements possibles

- Formation 100% prise en charge par l'OPCO (aucun frais à la charge de l'apprenti)

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Chargé de clientèle en assurances
- Chargé d'agence en assurances
- Conseiller en assurances
- Courtier
- Gestionnaire de contrats d'assurance
- Guichetier
- Agent commercial en assurances
- Agent général d'assurances

Poursuites d'études :

- Possibilité de préparer un diplôme, titre ou certification de niveau 6 (BAC +3)

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contact : missionhandicap@cfa-academie.fr

Réseau

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth
- 67000 STRASBOURG
- info@cfa-academie.fr
- 03 88 14 10 10
- www.cfa-academie.fr
- SIRET : 18671553800044